tdg.ch

Votation cantonale du 28 novembre – «Petits et grands commerces ont des intérêts communs»

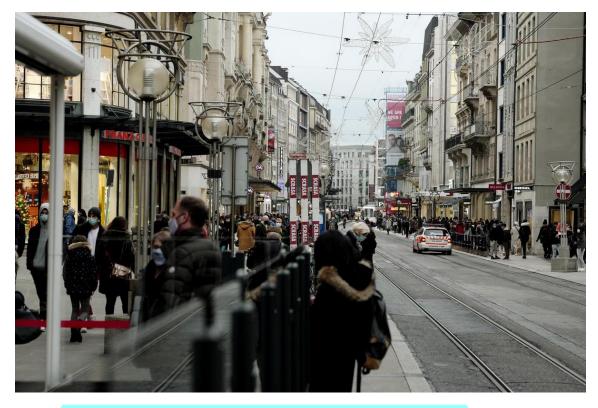
Eric Budry

3-4 minutes

Pour la Chambre de commerce, la réforme de l'horaire des magasins soumise en votation fera du bien à tous.



Publié: 12.11.2021, 19h24



Pour Vincent Subilia, directeur général de la CCIG, la réforme

est «un coup de pouce modeste mais indispensable» au commerce genevois.

LAURENT GUIRAUD

Dans la campagne sur la révision de la loi genevoise sur les heures d'ouverture des magasins (LHOM), les opposants affirment souvent que les modifications des horaires servent avant tout les grandes enseignes. «Il est faux d'opposer grands et petits commerces, des études montrent que la présence de grandes enseignes en centre-ville provoque un flux de clientèle également profitable aux petits commerces», rétorque Vincent Subilia, directeur général de la Chambre de commerce, de l'industrie et des services (CCIG).

Des cas en France

«On s'aperçoit plus globalement que chaque type de commerce a un rôle distinct, ajoute Louise Barradi, directrice de Fleuriot Fleurs SA et présidente de la Fédération du commerce genevois. Les petits commerces et les artisans ont celui du contact direct et du service personnalisé. Concernant les dimanches d'ouverture, le commerce carougeois – qui connaît les ouvertures dominicales – a craint de perdre de la clientèle à cause de la concurrence créée par les trois ouvertures cantonales à l'essai. En réalité, cela a provoqué le contraire.»

Pour appuyer ses dires, la CCIG met en avant les cas de deux villes françaises, Arras et Mulhouse, qui connaissaient une désaffection de leurs arcades du centre-ville. Les deux municipalités ont décidé de miser sur l'installation de grandes enseignes en les démarchant, afin de favoriser le développement du commerce de proximité. Dans les deux cas, le pari a été payant. À Arras, le taux de vacance des arcades

est passé de 17% à 7% en deux ans grâce à ces «locomotives».

«Il y a un effet d'entraînement entre les divers commerces. Ainsi, pour que notre magasin de la Corraterie fonctionne, il faut que le tea-room à côté et le cinéma soient ouverts aussi.» Louise Barradi, directrice de Fleuriot Fleurs SA et présidente de la Fédération du commerce genevois

Microcosme gagnant

À l'échelle genevoise, ce ne serait pas différent, à entendre Louise Barradi: «Il y a un effet d'entraînement entre les divers commerces, soutient-elle. Ainsi, pour que notre magasin de la Corraterie fonctionne, il faut que le tea-room à côté et le cinéma soient ouverts aussi. C'est une sorte de microcosme qui se crée, mêlant social, culture et achat. Le consumérisme seul ne suffit pas.»

On l'aura compris, pour nos deux interlocuteurs, tous les types de commerce profiteront de la réforme de l'horaire et des trois ouvertures dominicales soumises en votation populaire. «Dans notre modèle de défense du commerce, c'est un coup de pouce modeste mais indispensable, conclut Vincent Subilia. Il faut se mettre à la place des commerçants. On leur impose le salaire minimum le plus élevé de Suisse, voire du monde, et on leur refuserait cette bouffée d'oxygène? Ce serait totalement incohérent. Je m'interroge sur le rôle des syndicats, qui me semblent déconnectés de la réalité.»

Publié: 12.11.2021, 19h24.